

## Conseil de surveillance de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'IEDOM s'est réuni le 3 décembre 2012 à la Martinique sous la présidence de Mme Anne Le Lorier, premier sous-gouverneur de la Banque de France et en présence de M. Nicolas de Sèze, Directeur général de l'IEDOM.

Le Conseil a passé en revue l'activité de l'IEDOM, examiné l'exécution du budget pour 2012 et adopté les prévisions budgétaires pour la période triennale 2013-2015. Le Comité économique consultatif (CEC), composé de représentants de chaque département et collectivité d'outre-mer, s'est également réuni, le 3 décembre 2012, sous la présidence de Mme Anne Le Lorier. Les débats du CEC ont été introduits par deux exposés. Le premier, sur la conjoncture économique et financière internationale a été présenté par M. Pierre Jaillet, conseiller du Gouverneur de la Banque de France. Deux points principaux sont à retenir : après le ralentissement observé en 2012, les indicateurs les plus récents, en particulier dans la zone euro, suggèrent un retournement progressif de l'activité économique mondiale dans la plupart des économies. Les perspectives de sortie de crise de la zone euro (en particulier, le projet de la mise en place de l'union bancaire), ont par ailleurs été évoquées. Le deuxième exposé, portait sur la conjoncture ultramarine. Celle-ci se caractérise par un ralentissement de l'activité économique depuis le début de 2012 et une progression du chômage, dans un contexte d'inflation maîtrisée. Le mardi 4 décembre 2012 une réunion économique s'est tenue rassemblant les membres du Conseil de surveillance et du CEC ainsi que des personnalités appartenant à la sphère publique et au secteur privé. Cette séance de travail a été principalement consacrée à l'analyse de la conjoncture économique et financière de la Martinique puis à la présentation d'une étude de l'IEDOM sur les entreprises des départements d'outre-mer entre 2002 et 2010, étude qui sera prochainement publiée.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 – BCE

Lors de sa réunion du 6 décembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré « que conformément aux anticipations, le taux d'inflation a baissé récemment dans la zone euro et devrait descendre sous les 2 % en 2013. (...) ». Dans le courant de 2013, l'activité économique devrait se redresser progressivement. Le Conseil des gouverneurs continue de percevoir des risques orientés à la baisse pour les perspectives économiques de la zone euro. Ceux-ci sont essentiellement liés aux incertitudes quant à la résolution des problèmes de gouvernance et de la dette souveraine de la zone euro ». M. Draghi a souligné que « le Conseil des gouverneurs a décidé de poursuivre ses opérations de refinancement principales sous la forme d'appels d'offres à taux fixe avec allocation illimitée aussi longtemps que nécessaire ».

#### 2 – Union économique et monétaire

Le 28 novembre 2012, la Commission européenne a adopté un projet détaillé pour une union économique et monétaire véritable et approfondie, dans lequel elle expose sa vision d'une architecture solide et stable dans les domaines financier, budgétaire, économique et politique. Le document est disponible en téléchargement sur :

[http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/president/news/archives/2012/11/20121128\\_2\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/news/archives/2012/11/20121128_2_fr.htm)

### Actualité législative

#### Publications au Journal Officiel

La loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer, dite loi « contre la vie chère », a été publiée au JORF du 21 novembre 2012.

#### Projets et propositions de loi, proposition de résolution

**1** – Le projet de loi relatif à la création de la Banque publique d'investissement a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 29 novembre 2012, ainsi que la proposition de loi organique relative à la nomination des dirigeants de BPI-Groupe.

**2** – Le Sénat a adopté le 19 novembre 2012 deux propositions de résolution européennes relatives d'une part à la stratégie européenne pour les régions ultrapériphériques (RUP) à l'horizon 2020 et, d'autre part, la proposition de M. Georges Patient sur l'application de la législation européenne aux RUP dans deux domaines : les fonds structurels européens et l'avenir de l'octroi de mer après le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a confié au député Serge Letchimy une « mission consistant à proposer au Gouvernement des pistes concrètes qui permettraient d'utiliser au mieux les possibilités juridiques offertes par l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et d'améliorer la prise en compte des spécificités des régions ultrapériphériques dans les politiques communautaires ».

**3** – Lors de la discussion du budget 2013 de la mission outre-mer, les députés ont maintenu inchangée la défiscalisation outre-mer (plafonnement à 18 000 euros +4 % du revenu imposable). Ils ont par ailleurs demandé un rapport au gouvernement avant le 1<sup>er</sup> mai 2013 sur l'opportunité de transformer tout ou partie de la dépense fiscale afférente à l'outre-mer en de nouvelles dotations budgétaires.

### Conférences économiques et sociales des Outre-mer

La restitution nationale des conférences économiques et sociales des Outre-mer s'est déroulée le 10 décembre à Paris en présence du ministre des Outre-mer et du Premier ministre. Ce dernier a salué les travaux réalisés par les acteurs du monde économique et social d'Outre-mer. Il a souligné les priorités du Gouvernement en Outre-mer : lutter contre la pauvreté, lutter contre la vie chère, renforcer la compétitivité, répondre aux situations d'urgences de certaines TPE et PME.

### Publications

**1**- Le rapport 2011 de l'Observatoire de la microfinance est disponible sur :

[http://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/publications/Rapport-annuel-2011-Observatoire-de-la-Microfinance.pdf](http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Rapport-annuel-2011-Observatoire-de-la-Microfinance.pdf)

**2** - Le premier rapport du Comité de suivi de la réforme de l'usure est disponible sur :

[http://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/Premier-Rapport-du-Comite-de-suivi-de-la-reforme-de-l-usure-2012.pdf](http://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Premier-Rapport-du-Comite-de-suivi-de-la-reforme-de-l-usure-2012.pdf)

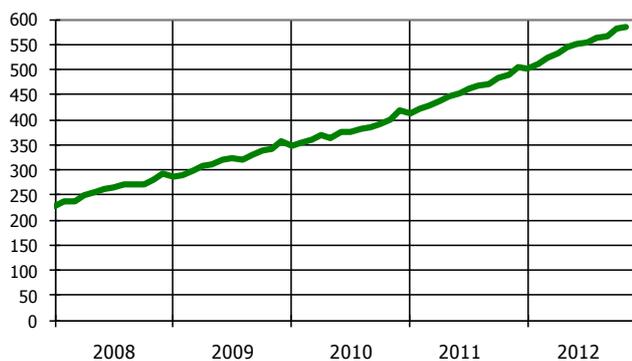
# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Les émissions nettes

A fin novembre 2012, les émissions nettes de billets progressent de 2,9 millions d'euros sur le mois (soit +0,5 % après +2,7 % le mois précédent) et s'établissent à 584,3 millions d'euros. Les émissions nettes de billets en nombre sont en léger repli (-0,1 %) après une croissance de +3,8 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'IEDOM de Mayotte reste donc proche de 10,6 millions au 30 novembre 2012 dont 73,5 % sont constitués de coupures de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets ayant évolué en sens opposé en nombre et en valeur au cours du mois de novembre, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île progresse de 31 centimes et s'établit à 55,10 € au 30 novembre 2012.

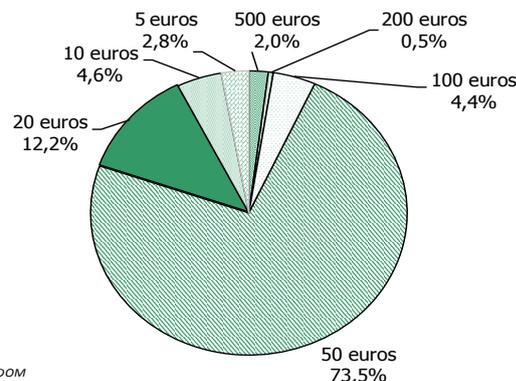
Emissions nettes cumulées de billet au 30 novembre 2012

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 30 novembre 2012



Source : IEDOM

## BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

### Mayotte compte 212 645 habitants en 2012

L'Insee a publié le 15 novembre 2012 les résultats du recensement de la population qui dénombre 212 645 habitants à Mayotte. Sur la période 2007-2012, la croissance démographique reste soutenue (+2,7%), sous l'effet d'un fort taux de natalité, et est comparable à celle observée au Comores et à Madagascar. Toutefois, elle enregistre un ralentissement par rapport aux derniers recensements (+3,1% entre 2002 et 2007 et +4,1% entre 1997 et 2002). La population mahoraise se caractérise également par une densité très élevée (570 habitants au km<sup>2</sup>), notamment dans le nord-est de l'île (en Petite-Terre, communes de Mamoudzou et Koungou) qui concentre près de la moitié des habitants de l'île. Enfin, son évolution est inégale selon les communes : si la population de Koungou connaît la plus forte progression (+6% par rapport à 2007 avec 6 700 habitants supplémentaires), celle de Dzaoudzi-Labattoir est la seule à diminuer (-1,4% avec une réduction de 1 028 habitants). Le recensement s'est déroulé du 21 août au 17 septembre 2012 et a mobilisé 550 agents recenseurs. Ses résultats définitifs et détaillés seront publiés au cours du second semestre 2013.

### Intensification de la préparation au statut de RUP

Du 26 au 29 novembre s'est tenue une formation générale sur la gestion des fonds structurels européens en présence de José PALMA ANDRES, directeur général régional de la Commission européenne, et de Philippe LERAÎTRE, adjoint au sous-directeur des politiques publiques à la délégation générale de l'Outre-mer. L'événement, organisé par la Préfecture, a enregistré la participation d'environ 170 élus. L'accession de Mayotte à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au statut de Région Ultra Périphérique (RUP) de l'Union européenne devrait lui permettre d'accéder à un budget compris entre 500 et 550 M€ réparti en plusieurs fonds : le Fonds européen agricole de développement rural (FEADER), le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), le Fonds européen de développement régional (FEDER), le FEDER coopération territoriale et le Fonds social européen (FSE).

Sur la base d'un diagnostic territorial stratégique réalisé par les cabinets Amnyos, Technopolis et Oréade-Brèche, huit priorités transversales ont été ciblées (développement durable, protection de l'environnement, efficacité énergétique, lutte et adaptation au changement climatique, prévention et gestion des risques, égalité homme-femme et égalité des chances) et déclinées en proposition de projets par fonds sur la période de programmation 2014-2020. Il appartient au comité de pilotage, réunissant les représentants de l'Etat, des collectivités locales et des acteurs économiques, de valider le diagnostic et les futurs programmes européens.

Un séminaire relatif à la gouvernance des collectivités locales s'est également tenu à l'hôtel Trévani les 7 et 8 novembre 2012. Organisée par la délégation du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), l'Association des maires de Mayotte (AMM) et la section départementale du Syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales (SNDGCT), la rencontre a notamment été l'occasion de faire un état des lieux sur la gouvernance et les ressources financières des collectivités mahoraises.

### Mise en application des dispositifs sociaux à Mayotte dans un climat social crispé

Sur les 100 000 emplois d'avenir que l'Etat français s'engage à financer dès 2013 (150 000 dans les 5 ans à venir), 9 000 sont en faveur des DOM et 325 devraient bénéficier à Mayotte. Ces emplois concernent en priorité le secteur non-marchand (collectivités, communes...) mais pourront également être contractés dans les entreprises du secteur privé s'ils présentent une « utilité sociale avérée ». L'Etat s'engage à subventionner à hauteur de 75% (30 à 35% dans le secteur privé) les futurs contrats qui devront être des CDI ou des CDD de trois ans (ou un an renouvelable deux fois), à temps complet.

Le colloque des Conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) des départements d'Outre-mer a été organisé pour la deuxième fois à Mayotte du 19 au 22 novembre. Cette rencontre, qui avait pour thème de « *faire de la jeunesse un atout pour nos territoires* », a regroupé la Martinique, la Guyane, la Guadeloupe et Mayotte. Les présentations et débats ont porté sur la situation de la jeunesse dans les territoires ultra-marins et les politiques publiques mises en place au profit de celle-ci.

Alors que les employés de la Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM) débutaient leur 13<sup>ème</sup> semaine de grève, ils ont été rejoints par les agents de la Caisse d'allocations familiales (CAF) dans leur mouvement pour obtenir l'application de la majoration DOM. Celle-ci, mise en œuvre depuis 2010 dans les autres départements d'Outre-mer, devait s'appliquer à Mayotte. Mais des désaccords relatifs aux modalités de sa mise en place ont ralenti le processus et conduit au mécontentement des employés des deux organismes publics.

## Poursuite de la promotion touristique à Mayotte

Une dizaine de *tours operators* sont venus étudier la mise en place d'un combiné touristique Réunion-Mayotte à destination principale des marchés français et allemand. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un plan de relance de la destination Mayotte et devrait être portée par les transitaires « Baobab Tour » et « Terre d'Azur ».

## Accélération de l'installation du numérique à Mayotte

Environ six mois après l'arrivée du câble Lion 2 et du haut débit à Mayotte, France Télécom-Orange a annoncé le déploiement de nouveaux équipements pour améliorer la couverture numérique du territoire. Ainsi, deux nouveaux Nœuds de raccordements d'abonnés (NRA) sont en construction à Majicavo et Petite-Terre, et bientôt vingt-quatre NRA seront équipés en ADSL dans le sud de l'île. Ces travaux devraient permettre d'améliorer l'éligibilité ADSL des lignes fixes (83% à 90%) et l'accès au haut débit sur l'île.

## Mayotte possède un développement humain moyen selon l'AFD

L'Agence française de développement (AFD) a publié en septembre 2012 une étude intitulée « *Quel niveau de développement des départements et collectivités d'outre-mer ? Une approche par l'Indice de Développement Humain (IDH)* ». Selon cette analyse, Mayotte possède un niveau de développement humain moyen (IDH de 0,653 en 2005) et est assimilé au 104<sup>ème</sup> rang mondial. Ce sont essentiellement les composantes « éducation » et « social » qui expliquent que l'indice mahorais a eu tendance à s'écarter de l'IDH métropolitain entre 2000 (-23,1%) et 2005 (-24,8%). Par ailleurs, si le niveau de développement estimé à Mayotte est inférieur à ceux calculés pour les autres DOM, il reste toutefois supérieur à ceux de l'Afrique du Sud et des Comores.

La publication est disponible sur le site internet de l'AFD ou en cliquant [ici](#).

# PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	sept.-12	116,3	-0,1%	1,3%
<b>Chômage</b> (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	sept.-12	7 469	-10,3%	-28,9%
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles sept.-12	22 464	-19,7%	-23,3%
	(hors hydrocarbures)	cumulées sept.-12	232 367	10,7%	-8,0%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles sept.-12	614	-22,6%	95,1%
		cumulées sept.-12	5 957	11,5%	10,2%
	Taux de couverture	mensuel sept.-12	2,73%	-0,10 pt	1,66 pt
		cumulé sept.-12	2,56%	0,02 pt	0,42 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils <sup>(1)</sup>	mensuels nov.-12	216	-41,8%	-31,2%
		cumulés nov.-12	4 269	-	-15,0%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels nov.-12	15 198	-35,0%	-2,6%
		cumulés nov.-12	242 262	-	-6,8%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels nov.-12	27,1	152,4%	-31,9%
		cumulés nov.-12	338,3	-	-64,8%
<b>BTP</b> (Source : Douanes)	Importations de ciment <sup>(2)</sup> (en tonnes)	mensuelles sept.-12	8 282	-18,8%	107,2%
		cumulées sept.-12	60 874	-	6,5%
<b>Electricité</b> (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)	sept.-12	39 120	0,5%	3,5%
	Consommation <sup>(3)</sup> (en Mwh)	cumulée sept.-12	181 772	-	0,0%
<b>Hydrocarbures</b> (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle sept.-12	8 800	-2,6%	-3,5%
		cumulée sept.-12	83 126	-	1,4%
<b>Poissons d'élevage</b> (Source : Douanes)	Exportations :				
	- en tonnes	mensuelles sept.-12	14,7	-27,7%	-
		cumulées sept.-12	46,4	-	40,1%
	- en milliers euros	mensuelles sept.-12	107,1	-25,1%	-
		cumulées sept.-12	333,0	-	63,2%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

\* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Novembre 2012)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1104%	0,1003%	0,0909%	0,0786%	0,1090%	0,1920%	0,3620%	0,5890%

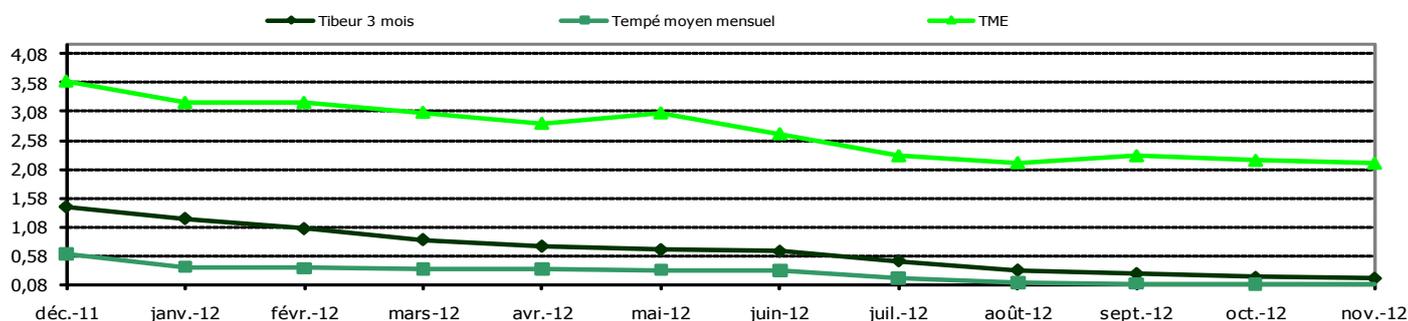
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Août	Septembre	Octobre	Novembre
2,19%	2,31%	2,23%	2,18%	2,39%	2,51%	2,43%	2,38%

## Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
<b>Prêts immobiliers</b>		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	13,11%
Prêts à taux fixe	5,99%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,20%
Prêts à taux variable	5,64%	<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	Seuils de l'usure
Prêts-relais	5,89%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
<b>Autres prêts</b>		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,09%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,01%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,58%	Découverts en compte (1)	13,86%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	17,67%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,81%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,75%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,84%	Découverts en compte (1)	13,86%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

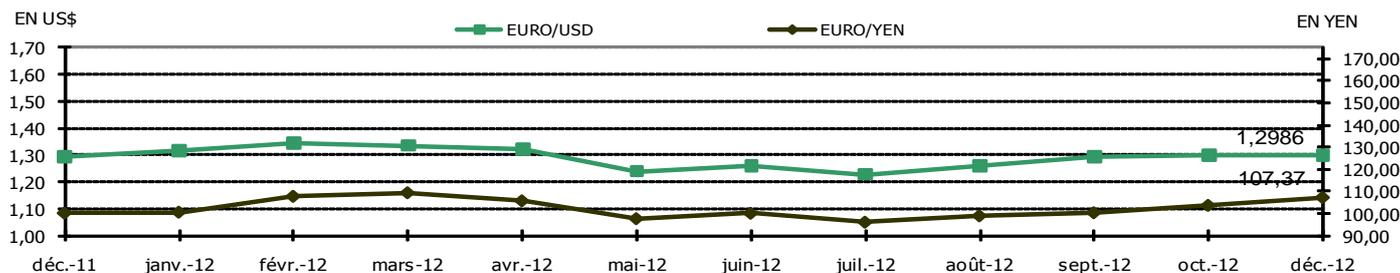
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2986	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,4717	EURO/SRD (Surinam)	4,28620
EURO/JPY (Japon)	107,3700	EURO/BWP (Botswana)	10,39090	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,32500
EURO/CAD (Canada)	1,2904	EURO/SCR (Seychelles)	17,0115	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,1166
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,81080	EURO/MUR (Maurice)	40,1347	EURO/BBD (La Barbade)	2,59770
EURO/SGD (Singapour)	1,5859	EURO/BRL (Brésil)	2,7391	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,31000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0643	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,57820	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2965,2870	EURO/XCD (Dominique)	3,5069	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 97600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 13 décembre 2012 - Dépôt légal : décembre 2012 - ISSN 1240 - 280X